

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 23  
Présents : 14  
Votants : 15

N° ordre  
20-05

N° ordre dans la séance :  
DE-14012020-05

Date de la convocation :  
07/01/2020

Date de l'affichage :

**SEANCE DU 14 JANVIER 2020**

L'an deux mille dix-vingt et le quatorze janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, FELCI Claude, RAVIER Danielle, ABRY Marcel, LONGE Anne-Laure, GUILLAND Marc adjoints, DI PAOLO Frédéric, MARCHAND Christelle, FABRIZIO Christian, GUILLERMET Sylviane, VILLARD Robert, TRABALZA Joëlle, MONTEIRO Loïc, GRANET Robert, conseillers

**Absents** : BERNARD-FARAH Valérie (procuration à Monsieur Loïc MONTEIRO), IMPERATO Philippe, BELLON Sylviane, LETHET Julie, SCALMANA Dominique, BERTHIER Françoise, BÉRARDI Christophe, FLORES Laurence, THIBOUD Yannick.

**Secrétaire de séance** : Madame Danielle RAVIER

**OBJET : ACCUEIL D'UNE ETAPE (VILLE ARRIVÉE) DU TVO 2020 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION TOUR DU VALROMEY ORGANISATION**

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la stratégie vélo portée par le territoire de Bugey Sud, la commune de Culoz accueillera l'arrivée d'une étape de l'Ain Bugey Valromey Tour en juillet 2020.

L'organisateur de l'événement, l'association Tour du Valromey Organisation, sollicite une participation sous forme de subvention d'un montant de 6000 €.

Le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur ce point.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DECIDE d'accorder une subvention à l'association Tour du Valromey Organisation d'un montant de 6000 € pour l'année 2020.**

**DIT que les crédits nécessaires devront être inscrits au budget de l'exercice.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
**Franck ANDRE-MASSE**

